

F
Z-74
(1,2002)

F 7-74(1,2002)

Séries économique et sociale et littéraire : le programme d'histoire et de géographie du cycle terminal des séries ES et L ...

Einheitssacht.: Lehrplan <France> / Geschichte, Geographie / 2002

In: Le Bulletin officiel de l'éducation nationale ; (2002)7, no. hors-série, S. 97 - 106

Nebent.: Histoire - géographie

Enth. außerdem: Série scientifique

Als Ausdr. aus d. Internet vorhanden

2003/3120

Georg-Eckert-Institut BS78



1 066 371 1

Annexe 1

SÉRIES ÉCONOMIQUE ET SOCIALE ET LITTÉRAIRE

Le programme d'histoire et de géographie du cycle terminal des séries ES et L a pour ambition de donner des clés d'explication du monde contemporain. En histoire, il se développe sur une période allant du milieu du XIX^e siècle à nos jours. En géographie, il prend en compte trois grands espaces : la France, l'Europe, le monde.

Les choix effectués répondent à trois objectifs principaux.

Contribuer à la cohérence de la formation dispensée en histoire, géographie et éducation civique au collège et au lycée

Le programme fait appel à des connaissances et à des modes d'analyse et d'expression acquis au collège. Aider les élèves à se les remémorer, à les mobiliser à bon escient et à les enrichir est une tâche fondamentale du lycée.

Il s'articule directement sur l'année de seconde durant laquelle tous les élèves ont reçu la même formation en histoire et en géographie : ils ont poursuivi leur initiation à l'analyse géographique et historique, ils ont étudié des moments et des situations qui éclairent la période et l'espace couverts par les programmes de première et de terminale.

En géographie, le programme de première reprend la démarche des études des cas, selon une méthode initiée en seconde.

En terminale, ces études de cas et les exemples au choix disparaissent afin de répondre aux exigences du baccalauréat.

Favoriser les choix pédagogiques du professeur et la diversité des démarches

Chaque professeur est libre de sa programmation dans chacune des parties et dans l'articulation entre histoire et géographie.

Le programme est conçu pour être traité en une centaine d'heures de cours par an. Il faut ajouter à ces dernières les devoirs et corrigés. Le total équivaut à ce dont dispose un professeur de première et de terminale en séries ES et L, soit 125 à 130 heures effectives.

Les indications horaires pour chaque partie sont là pour nourrir la réflexion et pour signaler que les contenus sont nettement délimités. Elles manifestent aussi qu'il convient de respecter la parité horaire entre histoire et géographie. Le respect de ces divers ordres de grandeur assure la cohérence de l'année et contribue à celle de la formation dispensée sur les trois années du lycée.

Les TICE seront utilisées avec profit pour la mise en œuvre des programmes. Les études de cas peuvent être l'occasion d'exploiter les ressources locales, d'établir des liens avec les enseignements linguistiques, l'éducation civique, juridique et sociale et les thèmes des travaux personnels encadrés.

Accorder à la France une place privilégiée, tant en histoire qu'en géographie

La France occupe environ le quart de l'horaire du cycle terminal. Cela répond à un souci de proximité, à une exigence de connaissance de l'histoire et du territoire national et à l'enrichissement de la représentation que les élèves peuvent en avoir.

Son étude ne s'inscrit pas dans un bloc horaire unique et fermé, mais dans un programme ouvert sur l'Europe et sur le monde.

HISTOIRE - CYCLE TERMINAL DES SÉRIES ES ET L : le monde contemporain

Comme le programme de seconde, celui du cycle terminal se garde de toute exhaustivité. S'appuyant sur les acquis du collège, il se fixe pour ambition de dégager les grands axes de la période étudiée. Dans cette perspective, il vise à l'intelligence d'une période de quelque cent cinquante ans et non à l'accumulation de connaissances factuelles. L'étude de quelques événements et situations soigneusement choisis, l'analyse rigoureuse d'un nombre restreint de documents étayent les problématiques et nourrissent la culture.

Le thème "Guerres, démocraties et totalitarismes (1914-1945)" rend compte de la forte cohérence de la première partie du XX^e siècle. L'horaire - 25 heures, soit un quart du temps disponible sur les deux années du cycle terminal - manifeste son importance. Les professeurs et leurs élèves disposent ainsi d'un horaire important - 50 heures - pour traiter la seconde partie du XX^e siècle, notamment l'histoire de l'Europe. La préparation au baccalauréat, l'établissement de liens avec l'enseignement de la géographie et l'éclairage du temps présent en sont facilités.

Les développements historiographiques des vingt dernières années et les enjeux contemporains invitent à choisir quelques thèmes clés pour étudier les rôles et le statut des femmes, tant en France (exclusion durable du vote, impact complexe de la Première Guerre mondiale, émancipation multiforme des années 1960 et 1970...) que dans le reste du monde.

Journal de la recherche en éducation
L'Éducation, 1997, tome 10, n° 1, p. 97-104
Revue de la recherche en éducation
Éd. scientifique de la recherche en éducation

Annuaire
SÉRIES
ÉCONOMIQUE
ET SOCIALE
ET LITTÉRAIRE

Georg-Eckert-Institut
für internationale
Schulbuchforschung
Braunschweig
-Schulbuchbibliothek

2003/3120

F
Z-74
(1,2002)

HISTOIRE - CLASSE DE PREMIÈRE DES SÉRIES ES ET L**Le monde, l'Europe, la France du milieu du XIX^e siècle à 1945****I - L'âge industriel et sa civilisation du milieu du XIX^e siècle à 1939 (15h)**

1 - Transformations économiques, sociales et idéologiques de l'âge industriel, en Europe et en Amérique du Nord

Le phénomène majeur est la croissance économique. On présente le processus d'industrialisation et les transformations économiques et sociales qui lui sont liées. Il s'agit de saisir les évolutions et les ruptures majeures sur près d'un siècle et non d'examiner le détail de la conjoncture. En privilégiant le cas français, on étudie les courants qui tentent d'analyser la société industrielle pour l'organiser ou lui résister (libéralisme, socialisme, traditionalisme, syndicalisme).

2 - Religion et culture

On présente les modifications des pratiques religieuses et culturelles et les principaux mouvements artistiques et littéraires de la période, en Europe et Amérique du Nord.

3 - L'Europe et le monde dominé : échanges, colonisations, confrontations

On s'interroge sur les causes de l'expansion européenne et la diversité de ses formes (économiques, politiques, culturelles...). Cette expansion est un phénomène complexe : elle rencontre des résistances, elle nourrit des échanges et influe sur les cultures européennes.

II - La France du milieu du XIX^e siècle à 1914 (10h)

1 - Le cadre territorial et démographique

On présente l'évolution du territoire national et sa maîtrise progressive - notamment grâce à l'achèvement du réseau routier et ferroviaire -, puis la spécificité de la transition démographique française.

2 - De la Deuxième République à 1879 : la recherche d'un régime politique

On examine comment la France est à la recherche d'institutions capables d'inscrire l'héritage de la Révolution dans la société nouvelle. La présentation des années 1870-1871 - de la défaite à la Commune - permet de souligner cet enjeu.

3 - La République : l'enracinement d'une nouvelle culture politique (1879-1914)

La culture républicaine qui s'impose progressivement à partir des années 1880 associe respect de l'individu, prépondérance de la Chambre des députés désignée par la nation souveraine, rôle décisif de l'instruction publique pour la formation du citoyen et le dégagement d'une élite, réponse aux attentes de la classe moyenne indépendante, adhésion à un ensemble de symboles et de rites. Cette culture est dominante au tournant des XIX^e-XX^e siècles, ce qui ne signifie pas qu'elle n'a pas des adversaires.

III - Guerres, démocraties et totalitarismes (1914-1945) (25h)

Introduction - Cartes politiques de l'Europe en 1850 et en 1914 : États, régimes politiques et revendications des nationalismes

C'est à partir de ces cartes et des acquis du I.3 et du II.3 que l'on mentionne la création des États-nations, les aspirations nationales non satisfaites et le nationalisme de puissance, les différences qui séparent les démocraties libérales des pays de tradition autoritaire.

1 - La Première Guerre mondiale et les bouleversements de l'Europe

On présente brièvement les grandes phases du conflit puis on insiste sur son caractère de guerre totale et sur ses conséquences. Cette étude inclut l'événement majeur constitué par la révolution russe.

2 - Les démocraties libérales durant les années 1930 : l'exemple de la France

La crise que connaît la France durant les années 1930 est multiple : économique, politique et sociale. Le Front populaire veut y apporter des réponses. Il constitue un temps fort de la mémoire nationale.

3 - Les totalitarismes

On étudie les caractères spécifiques de chacun des totalitarismes (fascisme, nazisme, stalinisme) et on examine comment, à partir de fondements et d'objectifs différents, ils ont utilisé des pratiques qui mettent l'homme et la société au service d'une idéologie d'État. Ce travail débouche sur une réflexion sur le totalitarisme.

4 - La Seconde Guerre mondiale
- Les grandes phases

L'analyse des grandes phases, fondées sur des cartes, se limite à l'essentiel. Elle met en évidence l'extension géographique et le caractère global du conflit.

- La politique nazie d'extermination

On centre l'étude sur l'univers concentrationnaire et l'extermination systématique des Juifs et des Tziganes.

- La France dans la Seconde Guerre mondiale

L'étude de la France, de l'armistice à la Libération, permet d'analyser le rôle du régime de Vichy, les différentes formes de collaboration, les composantes et l'action de la Résistance intérieure et de la France libre.

HISTOIRE - CLASSE TERMINALE DES SÉRIES L ET ES

Le monde, l'Europe, la France de 1945 à nos jours (22h)

I - Le monde de 1945 à nos jours (22h)

Introduction : le monde en 1945

1 - De la société industrielle à la société de communication

Ce thème invite à une présentation synthétique des grandes transformations du second XX^e siècle (cadre économique, mutations sociales, civilisation matérielle, évolution des sciences et des techniques, révolution informatique). Il inclut le fonctionnement du marché mondial des biens culturels et la question de la "mondialisation de la culture".

2 - Les grands modèles idéologiques et la confrontation Est-Ouest jusqu'aux années 1970

On étudie les traits majeurs des modèles soviétique et américain, en se centrant sur les années 1950-1960, et les lignes de force de la politique internationale de 1945 aux années 1970, moment où la détente crée un certain équilibre international.

3 - Le Tiers-Monde : indépendances, contestation de l'ordre mondial, diversification

On analyse l'émancipation des peuples dominés, les difficultés économiques et sociales auxquelles les États nouvellement indépendants sont confrontés et leurs tentatives d'organisation pour obtenir un poids accru dans les relations internationales. La diversification des États du Tiers-Monde s'accroît dans les années 1970.

4 - À la recherche d'un nouvel ordre mondial depuis les années 1970

Les années 1970 constituent un tournant car l'équilibre international est remis en cause : dérèglement économique, moindre maîtrise du monde par les deux Grands, nouvelles formes d'opposition intérieure dans les sociétés communistes, multiplication des conflits dans le Tiers Monde.

Après un regain de la tension Est-Ouest, la disparition de l'Union soviétique met un terme à la guerre froide. Les États-Unis s'imposent, non sans contestations, comme l'unique superpuissance. À partir de la fin des années 1970, l'affirmation de l'islamisme, sous différentes formes, constitue un autre fait majeur. Ces profonds bouleversements façonnent le monde actuel, au sein duquel les organismes internationaux sont à la recherche d'un rôle nouveau, notamment face à la gestion des conflits locaux.

II - L'Europe de 1945 à nos jours (10h)

1 - L'Europe de l'Ouest en construction jusqu'à la fin des années 1980

La construction européenne procède de plusieurs facteurs : un idéal qui associe rejet des "guerres civiles" européennes et recherche d'un modèle, une réaction à la menace soviétique, une volonté d'utilisation de la puissance de la Communauté au service des politiques nationales. Elle se traduit par la mise en place d'une politique d'intégration et de convergence.

2 - Le temps des démocraties populaires (1948-1989)

L'étude de la mise en place de l'ordre stalinien permet de montrer la dépendance de ces pays envers l'URSS. Les révoltes des années 1950 et les stratégies réformistes font apparaître une différenciation marquée entre les pays. L'entrée en jeu progressive des sociétés civiles est mise en valeur pour rendre compte de la disparition des démocraties populaires.

3 - Les enjeux européens depuis 1989

L'implosion de la zone d'influence soviétique ouvre la voie à l'élargissement de l'Union européenne à l'est, posant avec acuité la question de l'approfondissement. Les transferts progressifs de souveraineté invitent les Européens à s'interroger sur le rapport entre les États-nations et l'Union. Les conflits dans les Balkans montrent que le continent européen n'est pas à l'abri du retour de la guerre ; ils soulignent la difficulté de l'Union à mettre en œuvre une politique extérieure commune.

III - La France de 1945 à nos jours (18h)

1 - Bilan et mémoires de la Seconde Guerre mondiale

Après avoir étudié les conséquences du conflit dans l'immédiat après-guerre - sans se limiter aux pertes humaines et aux destructions matérielles -, on présente l'émergence de différentes mémoires de la période de la guerre au sein de la société française.

- 2 - L'évolution politique
On étudie les grandes phases de la vie politique depuis 1945. On analyse les institutions de la Ve République et leur fonctionnement.
- 3 - Économie, société, culture
On met l'accent sur les bouleversements des structures économiques et sociales. On analyse l'évolution de la population, des modes de vie, des pratiques culturelles et des croyances.
- 4 - La France dans le monde
On présente l'enjeu de la décolonisation et les constantes de la politique étrangère, le rôle de la France dans les institutions internationales et sa place dans les échanges mondiaux, les formes de la présence française dans le monde.

GÉOGRAPHIE - CLASSE DE PREMIÈRE DES SÉRIES L ET ES

L'Europe, la France

Le programme de première se situe dans la continuité du programme de seconde. Il permet d'approfondir la démarche géographique engagée en l'appliquant à des espaces déterminés, l'Europe et la France. Trois études de cas, conduites dans l'esprit du programme de seconde comme entrée forte dans un thème, sont proposées. La première, les grands axes de communication transalpins, est la seule qui concerne un sujet prédéfini ; le professeur est libre du choix des sujets des deux autres études de cas, qui portent sur les problèmes d'aménagement d'un territoire à l'échelle locale et sur une région. À différents moments, le professeur peut aussi s'appuyer sur des exemples librement choisis. L'étude de l'Europe et de la France est l'occasion de faire réfléchir les élèves sur la notion de territoire. De niveau variable (État, région, agglomération, "pays"), ces territoires entretiennent de nombreuses relations. Une approche multiscalaire permettant une meilleure compréhension de cet emboîtement des espaces est donc indispensable. Dans chacune des quatre parties, l'échelle européenne et l'échelle française sont présentes. Cet enseignement de géographie doit aussi insister sur les effets sur les territoires des interventions des nombreux acteurs spatiaux, publics ou privés. Il privilégie la carte, le croquis, le schéma, l'image pour former les élèves au raisonnement géographique. Les TICE peuvent trouver là une application particulière (recherches documentaires sur Internet, construction de graphiques et de cartes assistée par ordinateur, traitement d'images numériques). L'étude de l'Europe s'organise autour de trois approches. L'accent est d'abord mis sur son organisation politique, marquée par l'existence d'un grand nombre d'États, cependant de plus en plus insérés dans une organisation commune, l'Union européenne. Le rôle des métropoles et des axes de communication, qui dessinent une carte de l'Europe différente et complémentaire de celle des États, est étudié. Enfin, le fait régional fait l'objet d'une attention particulière.

Introduction : qu'est-ce que l'Europe ? (3 h)

L'introduction est un moment d'interrogation sur les fondements de l'identité européenne, sur la diversité des facteurs d'un peuplement inégal et sur la difficulté de fixer des limites à l'Europe.

I - L'Europe des États (12 h)

1 - Le morcellement en États et les grands ensembles géopolitiques

L'Europe est marquée par une multiplicité et une diversité des États qui s'expliquent notamment par des raisons historiques. Ces États peuvent être néanmoins regroupés en quelques grands ensembles géopolitiques, par exemple l'Union européenne, les pays candidats, les États balkaniques non-membres de l'Union européenne, les États d'Europe orientale. L'exemple des États issus de l'empire austro-hongrois permet de comprendre le poids des héritages et le rôle des frontières.

2 - Une communauté d'États en débat : l'Union européenne

Les différentes conceptions de la construction européenne, les questions de l'élargissement, de l'approfondissement et de l'évolution institutionnelle sont abordées. On insiste sur la place de la France dans le débat européen.

3 - Deux États dans l'Union européenne au choix : - l'Allemagne ou le Royaume Uni - l'Espagne ou l'Italie

Les deux États européens sont étudiés sous l'angle de leurs spécificités au sein de l'Union européenne : par exemple leur position géographique (insularité britannique) ou leur organisation politique (fédéralisme allemand, poids des provinces en Espagne et des régions en Italie). On prend aussi en compte les diverses formes de l'ancrage européen de ces États, politiques, économiques et culturelles.

II - Réseaux et flux en Europe et en France (10 h)

1 - La métropolisation et les réseaux urbains

On décrit d'abord le processus de métropolisation à l'échelle de l'Union européenne (concentration de la population, renforcement des pouvoirs de commandement, compétition entre métropoles). Puis, en s'appuyant sur deux exemples nationaux (la France et un autre pays européen), on montre comment des réseaux urbains de types variés organisent inégalement les territoires.

2 - Les réseaux de communications et les flux de transports

Cette question est abordée à partir d'une étude de cas : les grands axes de communication transalpins. Elle prend en compte les impératifs économiques, les contraintes naturelles et les enjeux environnementaux. À l'échelle européenne et française, on met en valeur le rôle structurant des axes de communication et des carrefours.

3 - La mobilité des hommes

À l'échelle de l'Union européenne et de la France, on étudie les migrations à caractère économique ou politique, internes et externes (tourisme exclu).

III - La France et son territoire - Métropole et DOM-TOM (17 h)

1 - Peuplement et répartition de la population

L'inégale répartition de la population et sa dynamique sont mises en évidence et expliquées. Le poids de la population urbaine est souligné.

2 - Des milieux entre nature et société

On montre que la France est caractérisée par la diversité de ses milieux, produits des influences combinées des conditions naturelles et des actions des hommes. Cet environnement (montagnard, littoral, forestier, urbain,...) est analysé sous l'angle des ressources qu'il peut offrir, mais aussi des contraintes qu'il représente et des risques qu'il peut comporter. On aborde également les politiques visant à sa gestion et à sa protection. Cette étude est conduite à l'échelle nationale mais peut s'appuyer également sur quelques exemples à l'échelle locale.

3 - L'espace économique

On présente d'abord les grands traits de l'organisation de l'espace économique en France et ses prolongements en Europe et dans le monde. Puis on traite au choix un des espaces économiques français (agricole, industriel, touristique). Cette étude prend en compte les paysages et les effets des politiques européennes.

4 - Disparités spatiales et aménagement des territoires

Cette question est abordée à partir d'une étude de cas sur l'aménagement d'un territoire, conduite à l'échelle locale (agglomération ou "pays"). Elle permet d'identifier la multiplicité des acteurs (acteurs institutionnels, entreprises, associations) et de décrire les politiques mises en œuvre. À l'échelle nationale, on présente ensuite les disparités spatiales du territoire français et les grands enjeux des politiques visant au développement raisonné des territoires.

IV - Les régions en France et en Europe (8 h)

1 - Le fait régional : une région d'Europe, de préférence celle du lycée

Ce thème est étudié à partir d'une étude de cas qui ne se limite pas à une monographie, mais permet de réfléchir à la notion de région. La région étudiée est resituée dans son contexte national, européen et éventuellement mondial.

2 - Disparités régionales en France et en Europe

On fait ressortir les disparités entre les régions en France et en Europe sous l'angle de leurs pouvoirs politiques, de leur poids relatif et de leur développement économique. On présente ensuite les politiques de rééquilibrage et de rapprochement conduites par l'Union européenne.

GÉOGRAPHIE - CLASSE TERMINALE DES SÉRIES L ET ES

L'espace mondial

L'étude de l'espace mondial ne peut être exhaustive. Elle propose de privilégier des approches à plusieurs échelles.

Dans une première partie, l'étude de l'espace mondialisé cherche à faire comprendre le monde d'aujourd'hui, marqué par le processus de mondialisation qui crée de nouvelles interdépendances mais qui ne recouvre pas tous les aspects de l'organisation géographique du monde. En série ES, on veille à l'articulation de cette approche géographique avec l'étude de l'ouverture internationale de l'économie en sciences économiques et sociales. Une deuxième partie vise à décrire les trois grandes aires de puissance dans le monde. Une aire de puissance peut être définie comme un espace géographique constitué d'un ensemble d'États ou de régions qui, par son poids économique, par son rôle de centre d'impulsion de l'économie mondiale, éventuellement par son poids démographique, son influence politique, militaire ou culturelle occupe une place prépondérante dans l'organisation géographique du monde. Les trois grandes aires de puissance dans le monde sont analysées non seulement pour elles-mêmes, mais sous l'angle de leur place dans le monde. Les problématiques d'étude sont fonction des caractères spécifiques de chaque aire de puissance. Elles font place à des échelles d'analyse complémentaire : échelle globale de l'aire de puissance, échelle de l'État, échelle régionale. La troisième partie est l'occasion de montrer qu'une vaste part de l'espace mondial est située en marge des aires de puissance. Elle est constituée de pays à la recherche d'un meilleur développement mais qui obtiennent des résultats inégaux. Certains pays du Sud sont dans une position particulière à l'interface avec les pays du Nord développés. La question du développement ne concerne pas que les Sud mais aussi, selon une problématique propre, des pays issus de l'ancien bloc soviétique comme la Russie.

I - Un espace mondialisé (10 h)

1 - Mondialisation et interdépendances

L'espace mondial se présente aujourd'hui comme un système marqué par la multiplication de flux de toute nature (hommes, marchandises, capitaux, informations) qui ont des effets sur les sociétés. Ces flux sont organisés par des acteurs spatiaux comme les États, les entreprises multinationales, les organisations internationales, les organisations non gouvernementales, les organisations illicites. L'intensité de ces échanges favorise l'émergence de lieux de la mondialisation à différentes échelles, notamment les métropoles mondiales disposant d'un pouvoir de commandement.

2 - Autres logiques d'organisation de l'espace mondial

La mondialisation est l'objet de débats concernant ses modalités de mise en œuvre, sa relation avec la question du développement et avec les enjeux environnementaux. Par ailleurs, le processus de mondialisation ne constitue pas la seule clé de lecture du monde. D'autres logiques d'organisation du monde se juxtaposent et interfèrent : les aires de civilisation (cultures, langues, religions), les États, les organisations économiques régionales.

II - Les trois grandes aires de puissance dans le monde (22 h)

1 - L'Amérique du Nord

- Les États-Unis : la superpuissance

La superpuissance des États-Unis est décrite dans ses différents aspects (économique, financier, culturel, diplomatique et militaire). On prend en compte l'inscription de cette puissance dans l'espace mondial. On étudie l'organisation du territoire des États-Unis.

- La façade atlantique de l'Amérique du Nord

L'étude de l'exemple de la façade atlantique de l'Amérique du Nord, du Saint-Laurent au golfe du Mexique, permet de présenter l'originalité de l'organisation de son espace et quelques aspects de l'ouverture au monde des trois États de l'ALENA.

2 - L'Union européenne

- La puissance économique de l'Union européenne

L'Union européenne est d'abord étudiée globalement sous l'angle de sa puissance économique et commerciale. On présente ensuite la diversité spatiale de cette puissance : pôles dynamiques et zones de faiblesse.

- L'Europe rhénane

L'Europe rhénane, qui inclut différents États (Suisse, Allemagne, France, Benelux) constitue le cœur économique de l'Union européenne. Densément peuplé, et marqué par l'importance des villes et de l'industrie, il s'organise autour d'axes majeurs. Il dispose d'une puissante fenêtre maritime qui le met en relation avec le monde.

3 - L'Asie orientale

- Une aire de puissance en expansion

La puissance de l'Asie orientale vient d'abord de son poids démographique. Bien que marquée par une grande diversité des systèmes politiques, des niveaux de vie, des activités économiques, cette aire de puissance trouve un élément d'unité dans son dynamisme. Elle comprend le Japon, la Corée du Sud, Taïwan, la Chine littorale et Singapour. Il s'agit donc d'une aire multipolaire animée par des échanges commerciaux, des réseaux d'entreprises et des investissements croisés. On l'étudie ici globalement.

- La mégapole japonaise

La mégapole japonaise fait l'objet d'une étude spécifique. Dominée par Tokyo, ville mondiale, elle concentre l'essentiel de la population et des activités économiques du Japon. Elle est en relation avec l'Asie orientale et le monde. Les fortes densités et les contraintes naturelles confèrent une importance particulière aux questions d'environnement.

III - Des mondes en quête de développement (18 h)

1 - Unité et diversité des Sud

L'inégal développement à l'échelle du monde est tout d'abord rappelé. Les États du Sud présentent des traits communs, liés au sous-développement. Ils se différencient toutefois de manière croissante, en fonction de politiques de développement inégalement efficaces. On étudie ensuite l'exemple du Brésil pour montrer les contrastes spatiaux du développement à l'échelle du pays et à celle des villes.

2 - Une interface Nord/Sud : l'espace méditerranéen

La Méditerranée constitue un espace de clivage en même temps que de contacts entre les pays du Nord et ceux du Sud. Dans ce cadre géographique, on étudie les écarts de développement, la mobilité des hommes (migrations, déplacements touristiques), les échanges économiques, financiers et culturels. En s'appuyant sur quelques exemples, on montre les effets de ces phénomènes sur les sociétés et les territoires.

3 - Un État et un espace en recomposition : la Russie

Le plus vaste pays du monde est confronté au problème du post-soviétisme marqué par la crise des structures politiques et économiques et par des problèmes démographiques et sociaux. Pour assurer les bases d'un nouveau développement, la Russie peut toutefois compter sur des atouts, notamment ses ressources naturelles. De nouvelles logiques d'organisation de l'espace apparaissent, contribuant à des changements importants dans la répartition géographique des hommes et des activités économiques.

Annexe 2

SÉRIE SCIENTIFIQUE

Le programme d'histoire et de géographie du cycle terminal de la série S a pour ambition de donner des clés d'explication du monde contemporain. En histoire, il se développe sur une période allant du milieu du XIX^e siècle à nos jours. En géographie, il prend en compte trois grands espaces : la France, l'Europe, le monde.

Les choix effectués répondent à trois objectifs principaux.

Contribuer à la cohérence de la formation dispensée en histoire, géographie et éducation civique au collège et au lycée

Le programme fait appel à des connaissances et à des modes d'analyse et d'expression acquis au collège. Aider les élèves à se les remémorer, à les mobiliser à bon escient et à les enrichir est une tâche fondamentale du lycée.

Il s'articule directement sur l'année de seconde durant laquelle tous les élèves ont reçu la même formation en histoire et en géographie : ils ont poursuivi leur initiation à l'analyse géographique et historique, ils ont étudié des moments et des situations qui éclairent la période et l'espace couverts par les programmes de première et de terminale.

En géographie, le programme de première reprend la démarche des études des cas, selon une méthode initiée en seconde. En terminale, ces études de cas et les exemples au choix disparaissent afin de répondre aux exigences du baccalauréat.

Favoriser les choix pédagogiques du professeur et la diversité des démarches

Chaque professeur est libre de sa programmation dans chacune des parties et dans l'articulation entre histoire et géographie.

Le programme est conçu pour être traité en une soixantaine d'heures de cours par an. Il faut ajouter à ces dernières les devoirs et corrigés. Le total équivaut à ce dont dispose un professeur de première et de terminale en série S, soit 80 heures effectives.

Les indications horaires pour chaque partie sont là pour nourrir la réflexion et pour signaler que les contenus sont nettement délimités. Elles manifestent aussi qu'il convient de respecter la parité horaire entre histoire et géographie. Le respect de ces divers ordres de grandeur assure la cohérence de l'année et contribue à celle de la formation dispensée sur les trois années du lycée.

Les TICE seront utilisées avec profit pour la mise en œuvre des programmes. Les études de cas peuvent être l'occasion d'exploiter les ressources locales, d'établir des liens avec les enseignements linguistiques, l'éducation civique, juridique et sociale et les thèmes des travaux personnels encadrés.

Accorder à la France une place privilégiée, tant en histoire qu'en géographie

La France occupe environ le tiers de l'horaire du cycle terminal. Cela répond à un souci de proximité, à une exigence de connaissance de l'histoire et du territoire national et à l'enrichissement de la représentation que les élèves peuvent en avoir.

Son étude ne s'inscrit pas dans un bloc horaire unique et fermé, mais dans un programme ouvert sur l'Europe et sur le monde.

HISTOIRE - CYCLE TERMINAL DE LA SÉRIE S : LE MONDE CONTEMPORAIN

S'appuyant sur les acquis du collège et de la classe de seconde, le programme du cycle terminal vise à l'intelligence d'une période de quelque cent cinquante ans et non à l'accumulation de connaissances factuelles.

L'étude de quelques événements et situations soigneusement choisis, l'analyse rigoureuse d'un nombre restreint de documents étayent les problématiques et nourrissent la culture.

Les développements historiographiques des vingt dernières années et les enjeux contemporains invitent à choisir quelques thèmes clés pour étudier les rôles et le statut des femmes, tant en France (exclusion durable du vote, impact complexe de la Première Guerre mondiale, émancipation multiforme des années 1960 et 1970...) que dans le reste du monde.

HISTOIRE - CLASSE DE PREMIÈRE S

Le monde contemporain (I)

I - L'âge industriel en Europe et en Amérique du Nord du milieu du XIX^e siècle à 1939 (8h)

1 - Industrialisation et croissance

Le phénomène majeur est la croissance économique. On présente le processus d'industrialisation et les transformations scientifiques, techniques, économiques, sociales et idéologiques qui lui sont liées. Dans tous les cas, il s'agit de saisir les évolutions et les ruptures majeures.

2 - La société de l'âge industriel

II - La France de 1900 à 1939 (12h)

1 - Tableau de la France à la "Belle Époque"

On présente des traits majeurs de la France durant la quinzaine d'années qui précèdent la guerre : poids et contrastes du monde rural, croissance économique, vie politique marquée par la constitution de partis et la domination des radicaux, large consensus républicain et patriotique et rayonnement culturel de Paris.

2 - Les Français dans la Première Guerre mondiale Après avoir décrit l'entrée en guerre, on étudie les manières dont les Français vivent le conflit, en insistant sur le fait que la société dans sa quasi-totalité est touchée par le deuil. Une ouverture sur certains prolongements de la Grande Guerre (apaisement des luttes religieuses, organisation du souvenir, évolution des rôles féminin et masculin, ...) achève l'étude.

3 - Les années 1930 La crise que connaît la France durant les années 1930 est multiple : économique, politique et sociale. Le Front populaire veut y apporter des réponses. Il constitue un temps fort de la mémoire nationale.

III - Les totalitarismes et la guerre (12h)

1 - Les totalitarismes

On étudie les caractères spécifiques de chacun des totalitarismes (fascisme, nazisme, stalinisme) et on examine comment, à partir de fondements et d'objectifs différents, ils ont utilisé des pratiques qui mettent l'homme et la société au service d'une idéologie d'État. Ce travail débouche sur une réflexion sur le totalitarisme.

2 - La Seconde Guerre mondiale

L'analyse des grandes phases, fondée sur des cartes, se limite à l'essentiel. Elle met en évidence l'extension géographique et le caractère global du conflit.

On étudie ensuite :

- la politique nazie d'extermination, qui s'étend à l'Europe occupée et la marque profondément

- la France, de l'armistice à la Libération. Cette étude permet d'analyser le rôle du régime de Vichy, les différentes formes de collaboration, les composantes et l'action de la Résistance intérieure et de la France libre.

HISTOIRE - CLASSE DE TERMINALE S

Le monde contemporain (II)

I - Les relations internationales depuis 1945 (12h)

1 - La guerre froide (1947-1991)

On analyse les caractéristiques majeures de la guerre froide et on réfléchit à sa périodisation. On intègre dans cette étude la présentation des modèles soviétique et américain.

2 - Le nouvel ordre mondial

La disparition de l'Union soviétique met un terme à la guerre froide. Les États-Unis s'imposent, non sans contestations, comme l'unique superpuissance. À partir de la fin des années 1970, l'affirmation de l'islamisme, sous différentes formes, constitue un autre fait majeur. Ces profonds bouleversements façonnent le monde actuel.

II - Colonisation et indépendance (8h)

1 - La colonisation européenne et le système colonial

Ce thème englobe la période qui va du milieu du XIX^e siècle aux années 1960. Il permet d'étudier un phénomène majeur de l'histoire humaine sinon dans sa totalité, du moins sur une durée significative.

2 - La décolonisation et ses conséquences

On présente les grands traits des conquêtes coloniales, l'organisation des empires, les modalités de la présence et de l'influence européennes, les modes d'exploitation économique.

On analyse l'émancipation des peuples dominés, les difficultés économiques et sociales auxquelles les États nouvellement indépendants sont confrontés et leurs tentatives d'organisation pour obtenir un poids accru dans les relations internationales.

III - La France de la V^e République (12h)

1 - Un nouveau système républicain

La V^e République réaffirme le principe de la souveraineté nationale et instaure un nouvel équilibre entre les pouvoirs ; la constitution s'attache à une séparation entre l'exécutif et le législatif, attribue la primauté au premier et encadre l'activité du second. Après avoir rappelé ces caractéristiques, on montre que le système né en 1958 a évolué du fait des pratiques des acteurs, du contexte d'ensemble (cadre économique, rôle attribué à l'État, ...) et des choix électoraux.

2 - Économie, société, culture

On met l'accent sur les mutations des structures économiques et sociales. On analyse l'évolution de la population, des modes de vie, des pratiques culturelles et des croyances.

3 - La France dans le monde

On présente les constantes de la politique étrangère, le rôle de la France dans les institutions internationales et sa place dans les échanges mondiaux, les formes de la présence française dans le monde.

GÉOGRAPHIE - CLASSE DE PREMIÈRE S

L'Europe, la France

Le programme de première se situe dans la continuité du programme de seconde. Il permet d'approfondir la démarche géographique engagée en l'appliquant à des espaces déterminés, l'Europe et la France. Deux études de cas, conduites dans l'esprit du programme de seconde comme entrée forte dans un thème, sont proposées. Le professeur est libre du choix des sujets de ces deux études de cas, qui portent sur une région et sur les problèmes d'aménagement d'un territoire à l'échelle locale. À différents moments, le professeur peut aussi s'appuyer sur des exemples librement choisis.

L'étude de l'Europe et de la France est l'occasion de faire réfléchir les élèves sur la notion de territoire. De niveau variable (État, région, agglomération, "pays"), ces territoires entretiennent de nombreuses relations. Une approche multiscalair permettant une meilleure compréhension de cet emboîtement des espaces est donc indispensable. Cet enseignement de géographie doit aussi insister sur les effets sur les territoires des interventions des nombreux acteurs spatiaux, publics ou privés. Il privilégie la carte, le croquis, le schéma, l'image pour former les élèves au raisonnement géographique. Les TICE peuvent trouver là une application particulière (recherches documentaires sur Internet, construction de graphiques et de cartes assistée par ordinateur, traitement d'images numériques).

L'étude de l'Europe s'organise autour de trois approches. L'accent est d'abord mis sur son organisation politique, marquée par l'existence d'un grand nombre d'États, cependant de plus en plus insérés dans une organisation commune, l'Union européenne. Le fait régional fait l'objet d'une attention particulière. Le rôle des métropoles et des axes de communication, qui dessinent une carte de l'Europe différente et complémentaire de celle des États, est étudié.

I - L'Europe des États et des régions (10 h)

1 - Qu'est-ce que l'Europe ?

On s'interroge sur les fondements de l'identité européenne, sur la diversité des facteurs d'un peuplement inégal, notamment en France, et sur la difficulté de fixer des limites à l'Europe.

2 - L'Europe des États et l'Union européenne

L'Europe est marquée par une multiplicité et une diversité des États qui s'expliquent notamment par des raisons historiques. Ces États peuvent être néanmoins regroupés en quelques grands ensembles géopolitiques parmi lesquels on souligne l'importance de l'Union européenne. On insiste sur la place de la France dans le débat européen et sur la question de l'élargissement et de l'approfondissement de l'Union européenne.

3 - Le fait régional : une région en France ou dans un autre État de l'Union européenne

Ce thème est étudié à partir d'une étude de cas qui ne se limite pas à une monographie, mais permet de réfléchir à la notion de région. La région étudiée est resituée dans son contexte national, européen et éventuellement mondial.

II - Réseaux et flux en Europe et en France (8h)

1 - Les réseaux urbains et de communication

En s'appuyant sur deux exemples nationaux (la France et un autre pays européen), on montre comment des réseaux urbains de types variés, animés par des métropoles, organisent inégalement les territoires. On intègre dans l'analyse le rôle structurant des axes de communication en France comme en Europe.

2 - La mobilité des hommes

À l'échelle de l'Union européenne et de la France, on étudie les migrations à caractère politique ou économique, internes et externes (tourisme exclu).

III - La France et son territoire - Métropole et DOM-TOM (14h)

1 - Des milieux entre nature et société

On montre que la France est caractérisée par la diversité de ses milieux, produits des influences combinées des conditions naturelles et des actions des hommes. Cet environnement (montagnard, littoral, forestier, urbain,...) est analysé sous l'angle des ressources qu'il peut offrir, mais aussi des contraintes qu'il représente et des risques qu'il peut comporter. On aborde également les politiques visant à sa gestion et à sa protection. Cette étude est conduite à l'échelle nationale mais peut s'appuyer également sur quelques exemples à l'échelle locale.

2 - L'espace économique

On présente d'abord les grands traits de l'organisation de l'espace économique en France et ses prolongements en Europe et dans le monde. Puis on traite au choix un des espaces économiques français (agricole, industriel, touristique). Cette étude prend en compte les paysages et les effets des politiques européennes.

3 - Disparités spatiales et aménagement des territoires

Cette question est abordée à partir d'une étude de cas sur l'aménagement d'un territoire conduite à l'échelle locale (agglomération ou "pays"). Elle permet d'identifier la multiplicité des acteurs (acteurs institutionnels, entreprises, associations) et de décrire les politiques mises en œuvre. À l'échelle nationale, on présente ensuite les disparités spatiales du territoire français et les grands enjeux des politiques visant au développement raisonné des territoires.

GÉOGRAPHIE - CLASSE DE TERMINALE S
L'espace mondial

L'étude de l'espace mondial ne peut être exhaustive. Elle propose de privilégier des approches à plusieurs échelles.

Dans une première partie, l'étude de l'espace mondialisé veut faire comprendre le monde d'aujourd'hui, marqué par un inégal développement et par le processus de mondialisation qui crée de nouvelles interdépendances mais qui ne recouvre pas tous les aspects de l'organisation géographique du monde. Dans ce contexte, l'importance économique de l'Union européenne est évoquée.

Une deuxième et une troisième parties visent à décrire deux des trois grandes aires de puissance dans le monde, les États-Unis et l'Asie orientale. Une aire de puissance peut être définie comme un espace géographique constitué d'un ensemble d'États ou de régions qui, par son poids économique, par son rôle de centre d'impulsion de l'économie mondiale, éventuellement par son poids démographique, son influence politique, militaire ou culturelle occupe une place prépondérante dans l'organisation géographique du monde. Les deux grandes aires de puissance sont analysées non seulement pour elles-mêmes mais sous l'angle de leur place dans le monde. Les problématiques d'étude sont fonction des caractères spécifiques de chaque aire de puissance. Dans les deux cas, elles font place à des échelles d'analyse complémentaire : échelle globale de l'aire de puissance ou de l'État, échelle régionale.

La quatrième partie traite de l'interface Nord/Sud au travers de l'exemple méditerranéen.

I - Un espace mondialisé (10h)

1 - Les centres d'impulsion et les inégalités de développement

L'espace mondialisé est dominé par trois grands centres d'impulsion, dont l'Union européenne qui fait ici l'objet d'une prise en compte particulière. On insiste aussi sur l'intensité des réseaux d'échanges qui relient ces trois centres d'impulsion. L'inégal développement laisse en marge le reste du monde, lui-même très diversifié.

2 - D'autres logiques d'organisation de l'espace mondial

La mondialisation est l'objet de débats concernant ses modalités de mise en œuvre, sa relation avec la question du développement et avec les enjeux environnementaux. Par ailleurs, le processus de mondialisation ne constitue pas la seule clé de lecture du monde. D'autres logiques d'organisation du monde se juxtaposent et interfèrent : les aires de civilisation (cultures, langues, religions), les États, les organisations économiques régionales.

II - Les États-Unis (8h)

1 - La superpuissance des États-Unis

La superpuissance des États-Unis est décrite dans ses différents aspects (économique, financier, culturel, diplomatique et militaire). On prend en compte l'inscription de cette puissance dans l'espace mondial. On étudie l'organisation du territoire des États-Unis.

2 - La façade atlantique des États-Unis

L'exemple de la façade atlantique des États-Unis permet de présenter l'originalité de l'organisation de son espace et quelques aspects de son ouverture au monde.

III - L'Asie orientale (8h)

1 - Une aire de puissance en expansion

La puissance de l'Asie orientale vient d'abord de son poids démographique. Bien que marquée par une grande diversité des systèmes politiques, des niveaux de vie, des activités économiques, cette aire de puissance trouve un élément d'unité dans son dynamisme. Elle comprend le Japon, la Corée du Sud, Taïwan, la Chine littorale et Singapour. Il s'agit donc d'une aire multipolaire animée par des échanges commerciaux, des réseaux d'entreprises et des investissements croisés. On l'étudie ici globalement.

2 - La mégalopole japonaise

La mégalopole japonaise fait l'objet d'une étude spécifique. Dominée par Tokyo, ville mondiale, elle concentre l'essentiel de la population et des activités économiques du Japon. Elle est en relation avec l'Asie orientale et le monde. Les fortes densités et les contraintes naturelles confèrent une importance particulière aux questions d'environnement.

IV - Une interface Nord/Sud : l'espace méditerranéen (6h)

La Méditerranée constitue un espace de clivage en même temps que de contacts entre les pays du Nord et ceux du Sud. Dans ce cadre géographique, on étudie les écarts de développement, la mobilité des hommes (migrations, déplacements touristiques), les échanges économiques, financiers et culturels. En s'appuyant sur quelques exemples, on montre les effets de ces phénomènes sur les sociétés et les territoires.

